

Ressources éducatives Revue Foéven
Appel à contributions n° 175 Juin 2018
Education formelle, informelle, non-formelle : quels espaces, quels enjeux ?

La Fédération des Aroéven (Foéven) regroupe les Associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale présentes sur tout le territoire métropolitain. La Fédération des Aroéven est un mouvement d'éducation populaire reconnu d'utilité publique et complémentaire de l'école publique.

Les Aroéven interviennent dans les écoles et les établissements (formation à la citoyenneté et à la laïcité, médiation par les pairs, café des parents...), elles sont habilitées à former au BAFA et au BAFD, elles organisent des centres de vacances et de loisirs ainsi que des classes de découvertes. Elles inscrivent leurs actions dans et hors l'école. Par leurs temps de réflexion et de partage, notamment dans le cadre de la formation, elles contribuent à promouvoir l'éducation à la citoyenneté et le principe de laïcité.

Mouvement de recherche et d'action pédagogiques, la Fédération des Aroéven édite la revue *Ressources éducatives* qui paraît deux fois par an (juin et décembre). En outre, elle publie des livrets destinés aux enseignants et aux formateurs dans la collection *Talents éducatifs*. Chaque numéro est composé de textes qui éclairent le thème choisi, de différents points de vue (approches pédagogique, politique, sociologique, psychanalytique...) et de contributions qui rendent compte des pratiques de terrain. Il s'agit d'aider les acteurs à être des praticiens réflexifs et à penser leurs pratiques. Programmé pour juin 2018, le numéro 175 *Education formelle, informelle, non formelle : quels espaces, quels enjeux ?*, prend place après celui consacré à la jeunesse, *Jeunes Jeunesses* (n°171), à l'éducation à la citoyenneté, *Citoyennetés* (n°172) et à l'éducation au développement durable, *Un monde durable ? Contraintes, enjeux et pratiques* (n°173).

ooo

L'opinion commune tient que l'école demeure l'institution de référence pour assurer la transmission des savoirs et la formation des citoyens. Cependant, est-il aujourd'hui possible d'affirmer que la personnalité des adolescents s'élabore dans le seul contexte scolaire ? Si les apprentissages réalisés dans le cadre de la scolarité suivie au collège et au lycée permettent la poursuite d'études supérieures mais délaissent chaque année plus de 100 000 jeunes qui sortent prématurément du système scolaire sans formation, il apparaît que d'autres formes d'accès aux connaissances coexistent avec l'école. Elles cohabitent avec l'institution mais parfois entrent en concurrence voire en confrontation avec elle. Ce constat incite certains médias ou des spécialistes de l'éducation à avancer la thèse de la difficulté de l'école à restaurer ou défendre sa légitimité dans la société.

Si l'école reste l'institution majeure de l'instruction des jeunes générations et de la « *transmission de normes et de valeurs* », elle peine à assurer « *sa fonction proprement éducative* » comme le mentionne la sociologue Anne Barrère¹. Les adolescents d'aujourd'hui bousculent le monopole éducatif de l'école qui s'est lézardé dès la fin des années 1980. D'autant qu'elle reproduit, voire amplifie, les inégalités. Il en résulte un rejet, une perte de sens pour ceux qui sont tenus éloignés des codes que l'école demande de respecter. L'éducation formelle semble avoir pris des distances avec la séduction qu'elle a pu exercer au sein des précédentes générations, peinant ainsi à relancer un ascenseur social qui avait pourtant réussi à fonctionner grâce à l'école. Au même moment, la place occupée par le

¹ Anne BARRERE, *L'éducation buissonnière Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*, Paris Armand Colin, 2011.

numérique contribue à dévaloriser les modes traditionnels d'acquisition des connaissances. L'adhésion des moins de 25 ans aux technologies connectées et leur engouement pour l'usage des réseaux sociaux témoignent de l'érosion de l'action éducatrice de l'école.

A côté de l'école, une éducation « buissonnière », s'est en effet peu à peu installée. D'autres modalités d'éducation et de formation sont désormais reconnues. Elles concernent les jeunes engagés dans leur scolarité mais aussi les adultes qui vont à la rencontre de formes nouvelles de formation continue. Ces modalités sont adossées à des attitudes volontaires ou s'observent à la suite de pratiques ou d'expériences. Dans le premier cas, elles s'appuient sur le désir d'autonomisation mais ne font pas disparaître la figure de l'accompagnateur qu'il soit nommé enseignant, formateur, tuteur... Dans le second cas, l'apprentissage fait écho à des situations diverses. L'apprenant qui est aux prises avec des difficultés effectue une démarche personnelle inédite pour les résoudre et entre dans un processus informel. L'activité constitue une forme d'apprentissage non prévisible. Ce sont les expériences accumulées qui permettent de comprendre qu'un apprentissage se réalise. Ce qui est informel déjoue les routines et les certitudes : on apprend dans les temps creux, hors des plages dédiées par l'institution aux apprentissages. Dans les deux types de situation, la part relationnelle et l'empathie y jouent un rôle prépondérant. Une communication interpersonnelle apaisée est une des conditions de sa prise en compte. Le numérique et les réseaux sociaux facilitent pour les adolescent(e)s l'émergence de nouveaux espaces d'apprentissage. Ce que certains nomment la culture de la chambre (Glévarec, 2013² ; Octobre, 2010³) ouvre la voie à des expériences nouvelles : l'échange avec les pairs, les chats, les forums sont autant d'instances où se développent des expériences singulières qui orientent les perceptions et les points de vue.

En souhaitant mettre en regard, en lien et en confrontation, l'éducation formelle, l'éducation non formelle et l'éducation informelle, la revue *Ressources éducatives* vise à montrer l'articulation et les connexions entre trois modalités éducatives. Si l'école et la famille valorisent l'éducation formelle, l'éducation populaire valorise plutôt l'éducation non formelle et l'éducation informelle posant *in fine* la question de la validation des acquisitions expérientielles. L'usage du temps (temps scolaire, temps social, temps personnel) caractérise chacune de ces pratiques de formation.

Quelles compétences, quels savoirs et savoir-être cette éducation plurielle cherche-t-elle à promouvoir par les actions qu'elle met en place ? Quelle part prennent les compétences non académiques dans la professionnalisation des acteurs de l'éducation populaire ? Comment peuvent être reconnus et valorisés dans la vie professionnelle et sociale les acquis de l'éducation non formelle et de l'éducation informelle hors de l'école ? Comment les acteurs engagés dans de tels processus acquièrent-ils des compétences, des savoirs, des savoir-être ? Comment les dimensions non formelles et informelles s'articulent-elles dans l'architecture des dispositifs mis en place ? Est-il aujourd'hui pertinent de cloisonner les modes d'apprentissage alors que l'autoformation concerne tous les âges de la vie ? Comment repérer et s'approprier les effets transformateurs des formes non scolaires d'apprentissage ? Quelle(s) dynamique(s) découlent de ces modes d'apprentissage ? Comment participent-elles au processus de professionnalisation ?

² Hervé GLEVAREC, *La culture à l'ère de la diversité*, La Tour d'Aigues, Éd. L'Aube, coll. Monde en cours, 2013, 112 pages

³ Hervé GLEVAREC, *La Culture de la chambre, Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*, avant-propos Sylvie Octobre, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010

Les contributions attendues sont destinées à sensibiliser les acteurs engagés dans l'éducation populaire ou le système éducatif qui sont tentés de mettre en place des attitudes réflexives sur les pratiques et sur les actions qu'ils mènent auprès de différents publics. Les apprentissages non formels et les apprentissages informels ne donnent généralement pas lieu à des valorisations traditionnelles dans le champ professionnel. Ces initiatives peuvent toutefois apparaître comme une remise en cause des dispositifs formels d'éducation voire comme une alternative. L'analyse des pratiques peut constituer une possibilité de reconnaissance des apprentissages qui ne sont ni visibles ni repérés par les institutions. Il appartient à l'acteur de mettre en mots son expérience afin qu'elle devienne une instance de partage et s'inscrive dans sa professionnalité.

Les contributions peuvent adopter une dimension de témoignage, de récit d'expérience, de démarche innovante, de réflexion d'acteurs (enseignants, éducateurs, personnels de direction et CPE, élus, animateurs, responsables des ACM, responsables associatifs...) se posant la question de la transmission de savoirs. Les contributions concernant la formation personnelle peuvent côtoyer celles tirées de l'expérience professionnelle. La recherche, qu'elle soit issue des sciences sociales ou des sciences fondamentales, est également sollicitée : les savoirs qu'elle met à jour ouvrent des perspectives aux actions du terrain. Les sciences appliquées, les sciences de la formation et de l'éducation, et plus largement les sciences sociales sont pleinement concernées par la publication de ce numéro de la revue *Ressources éducatives*.

Les contributions issues de la recherche ou de l'ingénierie de formation ne devront pas dépasser 30000 signes (espaces compris). Celles concernant les pratiques issues des terrains se situent entre 10000 et 15000 signes (espaces compris). Pour ces dernières, la présentation de documents iconographiques (photos, reproductions de réalisations...) en rapport avec l'action présentée serait souhaitable. La date de réception des contributions est fixée au 15 avril 2018. La parution de la publication est prévue pour juin 2018.

Le comité de rédaction

Contacts :

Clémence Chevalier :

Tel : 01.45.88.08.84

Courriel : c.chevalier@aroeven.fr

Chargée des éditions et de communication

Roland Labregère

Courriel : roland.labregere@wanadoo.fr,

Rédacteur en chef.